

Sécurité alimentaire

Cadmium dans les aliments: la FRC exige des contrôles réguliers

La Fédération romande des consommateurs (FRC), en collaboration avec la RTS, a passé au crible 90 denrées du quotidien. Si aucun produit, pris individuellement, ne dépasse les seuils légaux pour le cadmium, le cumul sur une semaine montre qu'il est possible de s'approcher de la dose maximale à partir de laquelle la santé est affectée. L'association exige une surveillance régulière de la population.

En France, les autorités sanitaires ont fait état, début 2026, d'une exposition massive de la population au cadmium, à des doses préoccupantes pour la santé. En Suisse, ce métal lourd cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction contamine aussi l'alimentation, l'eau et les objets usuels, dans des proportions qui restent mal connues. «Les données manquent pour savoir dans quelle mesure les consommateurs suisses sont exposés au cadmium, explique Delphine Gilliard, scientifique aux tests comparatifs. La Suisse utilise également les engrais phosphatés responsables de la pollution au cadmium, et le risque pour la population doit être considéré comme probable tant que le contraire n'est pas démontré.»

Un calculateur pour s'informer sur sa consommation individuelle

Les équipes de la FRC et de la RTS ont conjointement analysé 90 références courantes de céréales du petit-déjeuner, flocons d'avoine, pâtes, pommes de terre, chocolats et produits de boulangerie. Grâce aux résultats tirés du laboratoire et à l'outil mis en ligne sur le site internet de la FRC, les consommateurs peuvent estimer leur apport hebdomadaire total en cadmium. Un adulte constatera ainsi que, même en consommant les produits les plus concentrés en cadmium comme les chocolats, il reste globalement loin de la dose hebdomadaire tolérable fixée par l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA). En revanche, un enfant consommant régulièrement les mêmes aliments testés s'approchera beaucoup plus rapidement de ce seuil de sécurité. En effet, la limite tolérable est calculée en quantité de cadmium par kilo de poids corporel. Le cadmium restant très longtemps stocké dans les organes vitaux, une dose sera d'autant plus complexe à éliminer pour son organisme.

Des résultats partiels, pas de nature à rassurer

Les analyses menées confirment que le cadmium est présent en faible à très faibles quantités dans les denrées du quotidien, en conformité avec les limites légales. Mais ces tests reflètent la situation à un instant T, et tous les aliments n'ont pas été pris en compte. L'outil de la FRC montre que l'effet d'accumulation n'est pas à négliger: un dispositif de biosurveillance est donc indispensable pour mesurer l'exposition de la population aux substances indésirables sur le long terme et bien évaluer les risques. «Il est incompréhensible que la Confédération ait renoncé, en 2025, à financer l'Étude suisse sur la santé, qui répondait exactement à cet enjeu de santé publique, analyse Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la FRC. Cette étude doit reprendre sans plus tarder.»

Lien vers [**le calculateur de cadmium**](#)

Informations complémentaires:

Delphine Gilliard, scientifique coresponsable Tests comparatifs, Tél. 021 331 01 90

Juliette Ivanez, responsable Alimentation, Tél. Tél. 021 331 01 90

Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale, Tél: 021 331 01 90